

La formation en parade contre les abus des employeurs

V.B

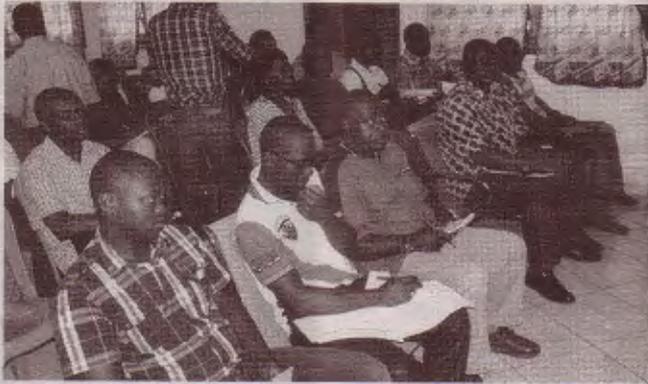
« **C**onnaître les droits et obligations du salarié ; comment faire respecter ses droits, appréhender le rôle des représentants du personnel, tout savoir sur les réformes de la CNAMGS », telles sont les différentes thématiques qui réunissent tout, ce mois de juillet, les adhérents de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep).

Ce conclave, qui se tient au siège du plus grand syndicat du secteur pétrolier, est une occasion de rappeler aux travailleurs leurs devoirs, mais aussi et surtout leurs droits souvent piétinés par l'employeur. Le bureau national de l'Onep organise, à cet effet, diverses communications sur des thématiques qui collent au contexte de l'heure. Il s'agit, en priorité, de faire en sorte que l'employé s'approprie la législation en matière de travail, afin de mieux se défendre dans un univers où la crise rend impitoyables les patrons qui n'hésitent guère à fouler au pied les lois et règlements avant de jeter les salariés dans la précarité. « *Les gens vivent des injustices et, pensent que c'est un devoir de les vivre* », ironise le secrétaire général adjoint de l'Onep, Sylvain Mayabi Binet.

Ce que l'Onep considère comme un rendez-vous du donner et du recevoir, est une occasion d'éveiller les consciences, au regard des injustices sociales décelées dans les entreprises. Il est également question d'orienter les membres vers des mécanismes de dénonciation, de résolution de ce genre d'égarements des employeurs et employés. Les experts des syndicats partenaires à l'instar de la CGSL, CES, DS, BIT, seront, pendant un



Les membres du bureau national de l'Onep et d'autres spécialistes des questions du Travail, lors de l'ouverture des journées syndicales.



Les adhérents du syndicat sont venus nombreux, renforcer leur armure, afin de mieux faire face aux dérives récurrentes du patronat.

mois, à la disposition de l'ONEP pour guider tous ceux qui sont à la recherche de la connaissance syndicale. « *Le travail reste créateur de valeurs de l'homme, ce qui constitue une motivation de sortir les uns et les autres de l'ignorance ambiante* », a déclaré un participant. « *L'employeur doit respecter la dignité et les libertés du travailleur, c'est une exigence souvent exprimée par les syndicalistes. Malheureusement,*

plusieurs employeurs foulent au pied certaines dispositions du code du travail », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'Onep. Sylvain Mayabi Binet a, par ailleurs, rappelé la situation qui prévaut, aujourd'hui, dans le secteur pétrolier, avec des licenciements massifs et des entreprises qui ont dû mettre la clé sous le paillason, en faisant fi des lois et règlements en vigueur au Gabon. ■